

RESEAU DES SITES D'AVENIR POUR LA FORET ISEROISE

Quel équilibre trouver entre présence des ongulés et régénération de la forêt dans le Trièves et le Sud Belledonne ?

Visite en forêts communales de Prébois (Lalley) et indivise de Vaulnaveys (Prémol) – 2 et 23 octobre 2020

Dans un contexte de changement climatique, le défi posé aujourd'hui aux forestiers est de constituer des forêts résilientes permettant d'assurer l'avenir des boisements et leurs différentes fonctions (préservation de la biodiversité, protection contre les risques naturels (chutes de blocs, érosion, départ d'avalanche) préservation de la ressource en eau, accueil du public, îlot de fraîcheur, stockage carbone) production de bois qui alimente et fait vivre la filière bois (propriétaires, exploitants et différentes filières de valorisation). Elles doivent pour cela pouvoir se régénérer naturellement de manière majoritaire.

1. Présents (92) :

Nombreux élus communaux, Propriétaires forestiers privés, Associations de propriétaires privés (AFTBM Alpes Sud Isère, Groupements des sylviculteurs de Belledonne et du Vercors – Quatre montagnes), nombreuses ACCA (St Martin d'Uriage, Gresse en Vercors, Chichilianne, Tréminis et Seyssinet Pariset) Communautés de Communes du Trièves et de la Matheysine, Espace Belledonne, Charte forestière Bas Dauphiné Bonnevaux

France Nature Environnement, Grésivaudan Nord Environnement, Observatoire de la grande faune et de ses habitats (OGFH)

ONF, CRPF, Association des Communes forestières, Chambre d'agriculture, Association Drôme Isère Forêt (ADIF), FIBOIS Isère, DDT38, Fédération départementale des chasseurs de l'Isère, Fédération départementale des chasseurs de Savoie, Département de l'Isère

2. Contexte :

En Isère il y a plus de 500 ACCA (département à ACCA obligatoires) qui ont pour mission de réguler les populations de gibier, avec notamment en 2020 en termes d'attributions sur le territoire 7800 chevreuils, 1200 cerfs (en augmentation), 2200 chamois et 500 mouflons (population en forte diminution). Ces attributions sont réalisées à hauteur de 90-98% selon les secteurs.

Forêt communale indivise de Vaulnaveys : Le site est situé à 1500 m d'altitude. La forêt, hêtraie sapinière, est gérée en futaie irrégulière, avec ces dernières années un objectif de favoriser les sapins plutôt que les épicéas, de plus en plus en difficulté au vu du changement climatique.

Concernant le cerf, il a été réintroduit sur Belledonne côté Savoie vers 1975. Pendant longtemps il a été demandé aux chasseurs de préserver la population de cerf, d'attendre qu'elle soit installée avant d'initier des prélèvements. Il est arrivé il y a une vingtaine d'années en Sud Belledonne.

Suite à une rencontre de terrain entre l'ONF et les ACCA locales, deux enclos / exclos ont été mis en place en 2019 afin de mieux visualiser l'impact des grands herbivores (protocole de mise en place normé au niveau national, gestion sylvicole identique en dehors et à l'extérieur de l'enclos), mais aussi une action d'ouverture des lisières d'une prairie afin d'améliorer la capacité d'accueil du milieu en faveur des cervidés, ceci afin de leur fournir des pâturages hors forêt.

Forêt communale de Prébois : Le site est situé à 1100 m d'altitude. La forêt climacique est la hêtraie sapinière, également gérée en futaie irrégulière, avec un contexte climatique de plus en plus séchant.

Dès 1992 des impacts des cervidés sur la régénération résineuse avaient été observés par les techniciens de l'ONF, en forêts de Tréminis, Lalley, Prébois où les cerfs s'étaient déjà installés depuis les Hautes Alpes. La population s'est depuis fortement étendue grâce aux lâchers effectués par les chasseurs sur le Vercors. Des comptages aux phares sont réalisés sur ces communes ainsi que sur toute l'Unité de Gestion depuis cette époque. La population de cerf y est particulièrement présente, avec des niveaux élevés. Le chevreuil quant à lui a plutôt tendance à régresser.

Deux enclos / exclos ont été installés il y a 10 ans et permettent de bien visualiser l'évolution de la végétation sans ou en présence du grand gibier.

Les observations de terrain conduisent au constat suivant :

- Vaulnaveys : des perches en bon état sont présentes dans l'enclos (3m de haut, 25-30 ans), les sapins de l'année ont de belles pousses. Hors enclos des perches écorcées ou frottées sont présentes, et les semis voient leurs pousses régulièrement mangées (forme de bonzai).
- Prébois : dans le premier enclos des semis sont présents même s'ils ont du mal à se développer (50 cm maximum). Sur ces forêts du Trièves, le processus de renouvellement est lent. Ils sont toutefois

suffisants pour assurer l'avenir de la forêt, alors qu'en dehors de l'enclos la totalité des semis, toutes essences confondues est abrutie. A l'intérieur du second enclos, sur une station beaucoup plus riche, la végétation est très abondante, et limite le développement des semis résineux présents. Hors enclos ces derniers sont absents, tout comme la ronce par exemple. La situation en forêt de Prébois est donc encore plus préoccupante qu'en forêt de Vaulnaveys.

Ainsi dans un cas comme dans l'autre (enclos / exclos) l'équilibre n'est pas présent : il faut du passage d'ongulés (cerfs, chevreuils) pour réguler la végétation, mais sans trop impacter les différentes essences arborées (notion d'équilibre) afin d'assurer la régénération de la forêt (obligation réglementaire du code forestier). Ceci est valable en forêt publique comme privée.

Tous s'accordent sur le fait que détecter le déséquilibre forêt / gibier, repérer les jeunes plants abrutis, est compliqué pour des non-initiés. Une forêt claire, « propre », paraît en bonne santé car agréable à parcourir à pied. Or c'est tout le contraire : des strates herbacées (myrtilles) et arbustives réduites, des semis et jeunes plants d'arbres rares, démontrent souvent une surconsommation de la végétation. Pour qu'une forêt soit viable il faut voir autour de soi dans un rayon de 10 mètres 10 jeunes plants d'arbres (50 cm à 3 mètres) en bonne santé, non frottés, avec un bourgeon terminal non brouté. Il est donc difficile de comprendre l'urgence à agir (sans un œil expert) et d'estimer la notion centrale de « dégât supportable » pour la régénération de la forêt.

La thématique de l'équilibre forêt / gibier étant importante dans de nombreux territoires d'Auvergne Rhône Alpes, un comité paritaire chasse / forêt a été créé dans le cadre du Programme Régional Forêt Bois (PRFB). Il a établi une boîte à outils pour mesurer l'état des forêts au regard de l'abrutissement, dont les Indicateurs de Changement Ecologique (ICE) développés sur les massifs Vercors, Chartreuse, Belledonne et Sud Isère. Les ICE qui sont des outils coûteux et complexes (nombreuses mesures en forêt mais aussi sur les populations d'ongulés) demandent une grande technicité et disponibilité sur le terrain.

Le PRFB prévoit que l'état des forêts soit établi annuellement dans les départements par un groupe technique forêt / chasse piloté par la DDT. En Isère ce groupe travaille en très bonne intelligence. La carte établie par unité de gestion cynégétique (UG chevreuils : 27 en Isère – 3 sur Belledonne – 2 en Trièves) montre bien que l'équilibre sylvocynégétique est rompu dans le sud Trièves (dont Prébois / Lalley) et menacé dans le sud Belledonne (dont Vaulnaveys) (cf annexe).

Ces informations remontent annuellement au niveau régional, la Préfecture de Région pouvant alors demander la mise en place d'actions de terrain dans le but de rétablir l'équilibre.

A noter qu'au vu de la récente réglementation ce sont les Fédérations départementales des chasseurs qui sont en charge de la répartition des plans de chasses individuels à partir de 2020 (niveau territorial), et ceci en respectant les minimums et les maximums de prélèvement définis par la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) pour chaque UG par arrêté préfectoral.

Dans le Sud Isère comme en Belledonne les chasseurs doivent assurer la gestion des populations ongulées (mission d'intérêt général) en bonnes conditions sanitaires, dont les habitudes évoluent en fonction des ressources, de la météo et de la prédation (ex : concentration en hiver, à proximité des zones urbanisées). Ils doivent faire face à une demande d'accroissement des prélèvements par l'Etat au vu des dégâts en forêt, sachant par ailleurs que la société civile et les médias sont très sensibles à la préservation de la faune, avec quelques actions de saccage in fine (miradors, panneaux). Soulignons par ailleurs que la dynamique des populations de cerfs est particulière (croissance en petites cellules très denses et peu visibles, puis essaimage et expansion plus rapide) et variable selon les secteurs (Belledonne nord : surabondance, B.centre : effectifs bas, B.sud : abondant ; Trièves : surabondance). Cet herbivore peut consommer jusqu'à 10-15 kg de végétaux par jour, essentiellement des herbacées mais également des ligneux en hiver ; le chevreuil au régime alimentaire plus diversifié, moins herbacé se concentre en hiver sur les semi-ligneux (ronce, myrtille, framboisier etc) et consomme les ligneux dans une moindre mesure (sa population est par ailleurs en diminution, exposée à la prédation du loup).

La chasse du cerf nécessite des techniques particulières, qui demandent un temps d'adaptation des chasseurs dans les secteurs où il est chassé depuis peu de temps (ex : Sud Belledonne) afin de correctement



RESEAU DES SITES D'AVENIR POUR LA FORET ISEROISE

réaliser les plans de chasses (modes de chasse, zones de chasse, recrutement de plus de chasseurs, actions fortes dans les regroupements de cerfs constitués depuis de longues années (ex : Séchilienne) etc.)

Le plan de chasse « cerf » existe dans l'unité cynégétique du Sud Belledonne depuis 2017, et croit chaque année. Il est chassé dans le Trièves depuis les années 80.

Enfin il est noté que le cerf a besoin d'herbacées, et donc de clairières, pâturages. La déprise agricole, la fermeture des paysages, ont limité la ressource en herbe disponible alors que les populations de cerf croissent. L'ONF a testé à Vaulnaveys la réouverture d'un pâturage ; Espace Belledonne pourrait soutenir au travers du Contrat Vert et Bleu une action identique, menée par les forestiers et les chasseurs, de manière à améliorer la mosaïque des milieux.

3. Enjeux :

Maintenir la forêt :

- Maintenir une forêt qui se régénère naturellement, variée en essence et en âge, pour lui permettre de mieux réagir au changement climatique (résilience) et aux aléas sanitaires (ex : scolytes)
- Maintenir une forêt vivante, variée, riche en biodiversité, offrant un cadre de vie et de loisirs agréable et produisant du bois (forêt multifonctionnelle : obligation de la forêt publique)
- Permettre lorsque cela est nécessaire des travaux de reboisement (crise sanitaire, futaie régulière), tout en ciblant des essences peu appétantes, et assurer la durabilité des investissements réalisés et des financements mobilisés (ex : Plan de relance 2021-2022 : fonds de reboisement)
- Maintenir une recette de la forêt dans le long terme pour les communes et les propriétaires privés

Réduire l'abrutissement :

- pour limiter les frais de plantations ou de protection des plants, trop lourds au vu du prix des bois
- en surveillant l'état des forêts et des populations de cerfs
- en adaptant les plans et modes de chasse aux situations locales très variables

Engager un dialogue de terrain :

- pour comprendre les enjeux locaux entre forestiers et chasseurs et maintenir la bonne entente existante en Isère entre ces partenaires
- pour porter un discours commun de gestion de l'espace auprès du grand public notamment

Sensibiliser :

- les élus locaux afin qu'ils prennent en compte ce besoin d'équilibre forêt / gibier dans les politiques d'aménagement territorial (production de bois à long terme = populations d'ongulés maîtrisées)
- le grand public, les randonneurs, pour que la gestion d'une population par la chasse soit compris

4. Préconisations :

Réduire l'abrutissement :

- Engranger des données régulières sur l'état des forêts (ex : fiches dégâts simplifiées) et des populations (repenser les comptages au phare, tenter les pièges photos)
- Ne pas laisser exploser des populations : organiser les prélèvements de manière à éviter les fortes densités ou les regroupements d'animaux trop important, adapter les pratiques de chasse
- Actions forestières : favoriser la mosaïque des milieux et conserver des clairières

Sensibiliser :

- Mener des actions de sensibilisation via les stratégies locales de développement forestier (élus, forestiers, chasseurs, promeneurs, citoyens) ex : un Dimanche à la chasse, Vis ma vie de forestier ...

Avoir un dialogue de terrain pour maintenir le dialogue constructif :

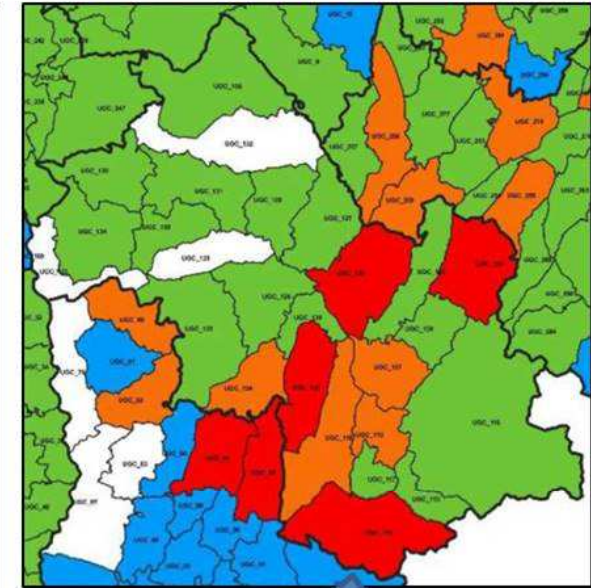
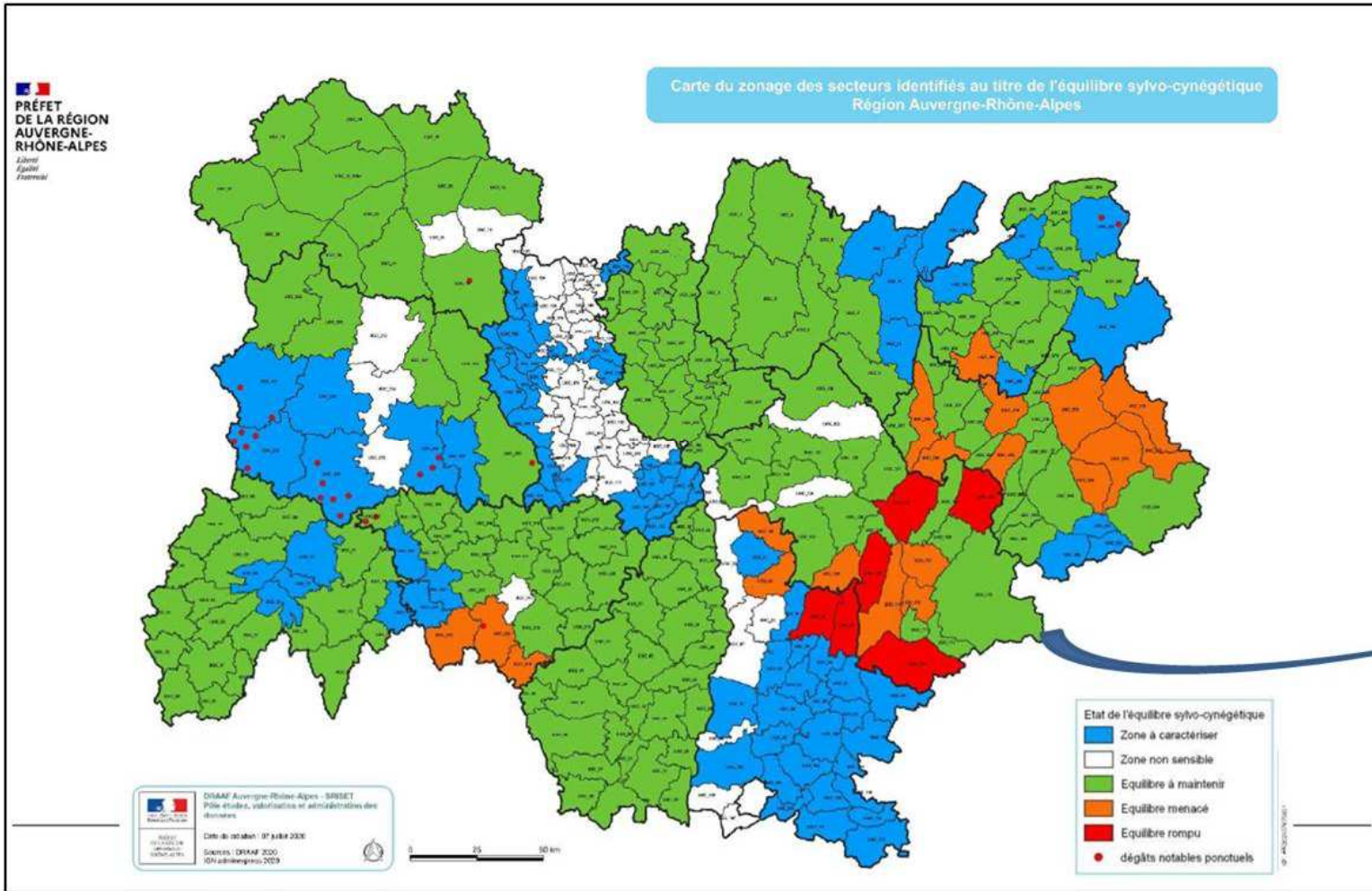
- dans chaque territoire organiser des sorties régulières entre forestiers et chasseurs pour comprendre les enjeux des uns et des autres, voir les dégâts et les résultats des actions menées

5. Contacts :

Techniciens sur Belledonne Sud	Espace Belledonne : 06 26 57 51 14	ONF 38 : 04 76 52 15 17	CRPF 38 : 06 14 90 14 45 CDA 38 : 06 50 19 15 25	FDCI : 06 70 54 08 62
Techniciens dans le Trièves	Communauté de communes du Trièves : 04 76 34 49 16	ONF 38 : 04 76 34 03 20	CRPF 38 : 06 08 36 61 95 CDA 38 : 06 69 69 54 13	FDCI : 06 87 50 31 70

Annexes : Carte de l'équilibre cynégétique en AURA / Isère, Cahiers techniques des sites détaillés, Photos

Annexe 1 : Equilibre sylvo-cynégétique en Auvergne-Rhône-Alpes – Carte annuelle issue du PRFB



Annexe 2 : Photos en forêt de Prébois



Arrêt 2 :



Vue sur l'exclos :



+ cahier technique détaillé ci-joint

Annexe 3 : Photos en forêt de Vaulnaveys le Haut

Arrêt 1 : enclos - exclos



Arrêt 2 : pâturage ré-ouvert



+ cahier technique détaillé ci-joint